

CE QUE DISENT
ANDRE TARDIEU
CHAMPION DE LA FRANCE
ET J. M. KEYNES
CHAMPION DE L'ANGLETERRE
(Ou de l'Allemagne)

Il nous semble particulièrement intéressant de comparer quelques opinions récemment émises par deux écrivains, très représentatifs chacun, quoiqu'ayant des convictions diamétralement opposées l'un à l'autre.

Le 12 février, Monsieur Tardieu écrivait un bien intéressant résumé de ses articles clairs et précis sur l'histoire de la paix, qui ont paru dans l'Illustration, et dont la majorité de nos lecteurs ont apprécié l'irréfutable logique. Nous nous permettons de glaner quelques dernières phrases de son résumé.

"Je ne nie aucune des difficultés qu'ont rencontrées les gouvernements alliés, et en particulier, le gouvernement français; je dis seulement que ces difficultés, pour réelles qu'elles soient, sont moindres que celles de la guerre. Je ne contesté pas qu'un arrangement exécutable en trente ou quarante années peut comporter des ajustements modaux prévus. Mais je dis que la France ne peut rien gagner à faire, par l'organe de son gouvernement, le procès du contrat où son droit est inscrit. Je dis que, depuis un an, on a modifié ce contrat, chaque fois qu'on a tenté de l'exécuter, exclusivement modifié contre la France. J'ajoute que ce contrat tel qu'il est, a déjà permis de récupérer de l'Allemagne une quinzaine de milliards au titre des réparations, une douzaine au titre des réparations, et qu'avant de le changer, comme disait M. Austen Chamberlain le 4 février dernier, dans un sens "plus avantageux pour le Reich que le traité de Versailles," il conviendrait d'abord d'essayer de l'exécuter.

On sera d'accord en tout cas pour penser que la France ne peut pas continuer à faire successivement ces ajustements successifs. On lui demande, par rapport au droit que la paix lui garantit, de consentir des réductions; on lui doit des compensations. Ces compensations peuvent être de deux sortes. Ou bien on peut imposer à l'Allemagne des mesures (l'occupation de la Ruhr par exemple) qui, repoussées en 1919 par tous nos alliés, apparaissent aujourd'hui comme vaincu récalcitrant. Ou bien, on peut obtenir des alliés que, sollicitant la France d'abandonner une partie de sa créance, ils abandonnent à son profit une partie des leurs soit contre l'Allemagne, soit contre la France elle-même. En tout cas, on ne saurait parler des efforts que la France peut fournir (en matière d'emprunts ou en toute autre) sans ajouter que, si ces efforts sont possibles à la France, ils le sont plus encore à l'Allemagne qui n'a pas été dévastée et qui n'a pas de dette extérieure.

Je ne crois pas, en vérité, qu'aucune de ces affirmations puisse être contestée. Au delà des murs du Parlement, malgré les campagnes politiques nées avant même la signature de la paix, elles ont fait, dans le pays, leur chemin. Plus tôt elles seront soumises à l'attention de nos alliés, plus tôt nous rétablirons l'unité de vue nécessaire. A trop ajourner cette explication, nous irons, comme en 1920, de malentendus en malentendus, et de transactions en malentendus. Seule, d'autre part, cette explication ranimera la confiance nationale et la confiance interalliée. Seule elle donnera force à celles des clauses de la paix qui, par leur nature même comportaient des délais d'exécution. "La France, disait un jour M. Clemenceau, fera de sa victoire ce qu'elle voudra." L'heure de vouloir est arrivée.

Maintenant nous citerons quelques opinions, très récentes aussi, de l'illustre écrivain anglais, J. M. Keynes, dont le livre "Economic Consequences of the Peace," a eu un retentissement de par le



MME HERBERT HOOVER
épouse de M. Herbert C. Hoover, Secrétaire du Commerce

monde. Dans un article paru il y a quelques semaines dans le New York Evening Post, ce grand logicien anglais, qui a la réputation, à tort ou à raison, d'être germanophile, donnait entre autres opinions le point de vue suivant:

"Un autre aspect de la situation mérite d'être mentionné. Une somme de £200,000,000 (or), c'est à dire la somme plus immédiatement réquisitionnée, représente, au taux du change du moment, plus de cinquante milliards de francs. Le revenu actuel du Gouvernement Central de la République se monte à peu près à trente milliards, et ses dépenses à cent milliards. C'est-à-dire que si le Ministre des Finances de ce pays veut payer ce qu'il doit, il aura à résoudre le problème de tripler ses revenus en même temps qu'il devra diminuer de moitié ses dépenses. Et alors, quelques années après il devra encore doubler ses revenus.

Nous faisons encore ici des déductions fantaisistes, mais si le Ministre des Finances ne réussit pas, que va-t-il arriver? D'après certains journaux la Commission des Réparations devra intervenir afin de prélever les droits de douanes et les taxes. Quelle tentation cela doit être pour un Ministre des Finances de leur demander de commencer de suite. Cette proposition, et elle a été faite, est une excellente indication de ce que l'intelligence peut devenir lorsqu'elle quitte la terre ferme, et voyage dans un domaine irréel, c'est-à-dire somme toute, qu'une idée est aussi bonne qu'une autre.

Le prochain acte de la comédie doit attendre jusqu'à la fin du mois de février, vu qu'il y aura une conférence à Londres, où les Allemands seront représentés. Eux au moins, il est à présumer, traiteront l'affaire d'une manière sérieuse, parceque sur les quelques points où l'on se trouvera d'accord, il y aura maintenant une autorité morale. Que le traité ne pourra jamais avoir. Peut-être que Monsieur Lloyd George croit que ceci lui donnera une autre

UN ACTE HÉROÏQUE

Quatre pompiers de la compagnie No. 23 ont été tués et un a été grièvement blessé lorsque le mur d'un bâtiment en feu s'est écroulé sur eux, les ensevelissant pendant qu'ils essayaient de maîtriser un incendie qui aurait pu prendre de fortes proportions si les pompiers n'avaient pas montré grand courage. Le commandant du poste No. 23 a été tué sur le coup, les morts sont les suivants: Lieutenant Peter Conravey, âgé de 51 ans, 3019 Chippewa St.; James McDonald, 27 ans, simple pompier, 3512 Magazine St.; Jesseford Van Kuren, simple pompier, 2016 Second St.; Charles Whitley, âgé de 60 ans, simple pompier, 836 Third St. Leo Kurtz, âgé de 27 ans, souffre d'une fracture de la jambe gauche et de contusions multiples; sa condition est favorable.

Le bâtiment incendié était celui de l'église évangélique Jackson, au coin des rues Philippe et Chippewa. Les dommages s'élèvent à \$30,000.

Le soldat américain "inconnu"

Washington—Une résolution demandant à ce qu'un soldat américain inconnu soit ramené de France et enterré avec des honneurs appropriés au cimetière d'Arlington, a été approuvée par le Sénat.

Les secrétaires des divers départements ont prêté serment avant de prendre leur fonctions.

chance d'obtenir ce qui est équitable. Il croit peut-être qu'il a mené la France un pas de plus de son côté, et que ceci a été très intelligent de sa part, que ses critiques sont harcelants et ennuyeux, et que, comme d'habitude, il fait de son mieux.

Croyant connaître, un peu, l'opinion de nos lecteurs, nous trouvons inutiles de commenter sur les opinions de ces deux écrivains éminents.

Choses et Autres.

La plus grande simplicité marquera les cérémonies en l'honneur du centenaire de la mort de Napoléon 1er le 5 mai prochain. Il y aura une réunion à la chapelle de St. Louis des Invalides. Le maréchal Foch fera un discours et Gabriel Faure chantera un cantique basé sur les écrits de Chateaubriand sur la mort de Napoléon. Après cela, la foule passera en pèlerinage en face du tombeau.

La prise de la ville de Cronstadt par les révolutionnaires russes est confirmée.

Le bureau de commerce étranger du Département de Commerce annonce un surplus de 900,000 de tonnes de blé aux Etats-Unis, 500,000 au Canada, 3,000,000 en Argentine, 2,500,000 en Australie, 800,000 aux Indes, 300,000 en Roumanie, Serbie et Bulgarie. Des déficits sont annoncés en France de 800,000 tonnes, en Allemagne 1,400,000, en Italie 1,500,000, Espagne 300,000, Portugal 100,000, Angleterre 2,000,000, autres pays 1,000,000.

La Cour suprême des Etats-Unis a décidé que les tribunaux n'admettraient pas comme valables les témoignages des agents de la prohibition faits à la suite de raids exécutés sans mandats réguliers.

Si l'Allemagne veut être admise dans la Société des nations civilisées, elle a le devoir de réparer le tort qu'elle a fait aux Alliés par l'invasion. Telle est la déclaration que vient de faire l'ambassadeur Jusserand, aux Etats-Unis. "En 1871, ajouta-t-il, quand l'Allemagne eut vaincu la France, en sept mois, Bismarck exigea le paiement immédiat d'une indemnité de \$1,000,000,000 en or, pour nous avoir battus chez nous. Vaincue, maintenant, au lieu de réparer le mal qu'elle nous a fait, elle n'a même pas l'air de le regretter et ne cache pas le désir qu'elle a de prendre sa revanche." Ces paroles, espérons-le, auront un bon effet chez nos voisins.

Tokio—Le prince héritier impérial Hirohito partira à destination de l'Europe, d'après une communication officielle. Le voyage du prince japonais aura lieu après qu'il aura reconnu officiellement au palai impérial, l'ambassadeur allemand, en l'honneur de qui Tokio sera pavoisée.

Des tremblements de terre, en Chine, ont causé la mort de 250,000 personnes.

Les réclamations que vont faire les Etats-Unis contre l'Allemagne à cause des dommages causés pendant la dernière guerre s'élèvent à la somme de \$336,000,000.

L'harmonie ne serait plus troublée entre nous si chacun pratiquait la loyauté, l'équité, la modération dans le gain et le plaisir; si chacun était scrupuleux dans l'affirmation de son droit et modéré dans ses revendications; si chacun retranchait volontairement une part de ce qui lui revient pour accroître celle dont pourra bénéficier son prochain. Au total, nous y retrouverions tous notre compte. Ces sacrifices d'un peu de notre intérêt propre assureraient largement notre aisance commune, car la richesse se développerait mieux dans cette atmosphère générale d'amitié. Mais ici encore, nous nous heurtons à l'amour désordonné de nous-mêmes, qui nous rend envieux, jaloux, intraitables, qui nous pousse à détruire le bien qui nous échappe plutôt que de le céder à autrui. Nous ne cesserons d'être en lutte avec nos frères, pour notre malheur tout autant que pour le leur, que le jour où nous aurons le courage d'entrer en lutte contre nous-mêmes et de vaincre la passion funeste dont nous sommes victimes.—(M. l'abbé Thellier de Poncheville.)